

Résultats du premier trimestre de 2024



UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. En mars dernier, le [Mouvement Desjardins](#) a publié son [Rapport de responsabilité sociale et coopérative](#) ainsi que celui [En mouvement pour le climat 2023](#).

Desjardins affiche d'excellents résultats et continue d'appuyer ses membres et clients dans leur projet de vie

Lévis, le 10 mai 2024 – Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2024, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 855 M\$, en hausse de 513 M\$ par rapport aux excédents de la période comparative. Tous les secteurs d'activité ont contribué à l'atteinte de ces excellents résultats. Mentionnons notamment la hausse des revenus des activités d'assurance, la diminution des charges des sinistres pour le secteur Assurance de dommages ainsi que l'augmentation du résultat financier d'assurance net en raison de l'évolution favorable des marchés financiers. De plus, soulignons la bonne performance du secteur Particuliers et Entreprises avec la hausse du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires ainsi qu'une baisse des frais autres que d'intérêts découlant d'une gestion rigoureuse des dépenses.

Pour le premier trimestre de 2024, la provision pour ristournes atteint 110 M\$, en hausse de 4 M\$ ou de 3,8 % par rapport à la période correspondante de 2023. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 27 M\$, dont 11 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

« Pour le premier trimestre de 2024, Desjardins affiche d'excellents résultats financiers, notamment en raison de la bonne performance de tous ses secteurs d'activité. Je suis fier de nos résultats et des efforts déployés par la grande équipe du Mouvement. Notre solidité financière nous permet de répondre proactivement aux besoins de nos membres et clients et à ceux des communautés. D'ailleurs, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis 2017, le Mouvement Desjardins a pris des engagements d'un montant total de 187 M\$, auprès de 833 projets en lien avec le Fonds du Grand Mouvement.

[Desjardins a publié](#), en mars dernier, son [Rapport de responsabilité sociale et coopérative](#) et [En mouvement pour le climat 2023](#). La coopérative produit ces deux rapports afin de témoigner de ses progrès en matière d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son modèle d'affaires et ses activités ainsi que de sa prise en compte croissante des risques et occasions liés aux changements climatiques.

Desjardins poursuit notamment la mise en œuvre de l'ambition climatique annoncée en 2021, avec un objectif de zéro émission nette d'ici 2040 pour les opérations et la chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour les activités de financement et d'investissement des fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

Gouvernance

Les 24 et 25 mars 2023, lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération (AGA), les délégués des caisses Desjardins du Québec et de l'Ontario ont adopté la [séparation des fonctions](#) de présidence du Conseil d'administration (PCA) et de présidence et chef de la direction du Mouvement Desjardins (PCD), fonctions qui étaient cumulées depuis près de 30 ans.

Au terme de l'AGA 2024, le 23 mars dernier, la séparation des fonctions de PCA et PCD est entrée en vigueur. Il s'agit donc du début de la transformation du [nouveau modèle de gouvernance](#). Pour ce faire, il y a eu l'entrée en fonction de M. Guy Cormier à titre de PCD dans ce nouveau modèle. De plus, la personne qui assumera les fonctions de nouvelle PCA sera élue par ses pairs du conseil d'administration en mai 2024.

Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu au cours du premier trimestre de 2024 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

- Le Mouvement Desjardins remporte encore les honneurs comme [employeur sur la scène nationale](#), raflant plusieurs reconnaissances d'envergure. Le magazine [Forbes](#) et [Mediacorp](#) (lien en anglais seulement) classent Desjardins parmi les meilleures institutions financières où travailler au Canada en 2024. De plus, le Mouvement se place de nouveau parmi les employeurs les plus écolos au pays selon le palmarès de la firme Mediacorp.
- Renouvellement de partenariat avec [La Ruche](#) afin d'accompagner les entrepreneurs, les organisations et les citoyens d'ici à propulser des projets porteurs qui stimulent l'économie et la vitalité du Québec et de ses régions grâce au financement participatif.
- Desjardins a obtenu la note AAA de la part de l'agence de notation [MSCI ESG](#), soit la note la plus haute possible de la part de cette agence, reconnue internationalement en matière ESG. Cette note place Desjardins dans le top 5 % mondial des institutions financières en matière d'ESG.

Un groupe financier innovateur

- Le 27 mars 2024, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., a annoncé la signature d'ententes définitives pour se porter acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de la [Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard](#). Cette acquisition permettra de diversifier notre offre d'assurance et de mieux répondre aux besoins d'assurance des entreprises.
- Desjardins a récolté cinq [Trophées FundGrade A+® de Fundata Canada Inc.](#) pour sa performance soutenue au cours de l'année 2023. Les Trophées *FundGrade A+®* récompensent les fonds canadiens qui ont affiché les meilleurs rendements ajustés au risque et ont maintenu des notes *FundGrade* élevées au cours d'une année civile complète.

Faits saillants financiers

Comparaison du premier trimestre de 2024 à celui de 2023 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 855 M\$, en hausse de 513 M\$.
- Revenu net total de 3 564 M\$, en hausse de 897 M\$, ou de 33,6 % :
 - Revenu net d'intérêts de 1 733 M\$, en hausse de 192 M\$, ou de 12,5 %, en raison de la croissance de l'encours moyen des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires résidentiels.
 - Résultat des activités d'assurance de 409 M\$, en hausse de 300 M\$, en raison de l'augmentation des revenus des activités d'assurance ainsi que de la baisse des charges liées aux sinistres, essentiellement du côté du secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 310 M\$, en hausse de 187 M\$, en raison de l'évolution favorable des marchés financiers.
 - Autres revenus de 1 112 M\$, en hausse de 218 M\$, ou de 24,4 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus liés aux activités acquises de Worldsource⁽¹⁾ de 119 M\$, ainsi que de la hausse des revenus provenant de la croissance des actifs sous administration et sous gestion.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 133 M\$, en hausse de 28 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2023.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 556 M\$, en hausse de 211 M\$, comparativement au premier trimestre de 2023, dont 120 M\$ s'explique par les frais liés aux activités acquises de Worldsource⁽¹⁾. Les mesures déployées visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité, dont la réduction des honoraires, ont permis de limiter à 91 M\$, ou 3,9 % l'augmentation des autres éléments inclus dans cette rubrique.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽²⁾ de 137 M\$, comprenant une provision pour ristournes de 110 M\$ et des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 27 M\$, en hausse de 5 M\$, ou de 3,8 %, comparativement à la période correspondante de 2023.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽³⁾ de 21,0 %, comparativement à 20,4 % au 31 décembre 2023.
- Ratio de fonds propres total⁽³⁾ de 22,0 %, comparativement à 21,9 % au 31 décembre 2023.
- Croissance de 3,0 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2023 pour totaliser 435,8 G\$ au 31 mars 2024.
- Programme de billets à moyen terme multidevises, sujet au régime de recapitalisation interne :
 - Émission, en date du 17 janvier 2024, d'un montant total de 1,0 G d'euros.
 - Émission, en date du 26 janvier 2024, d'un montant de 1,0 G\$ US.
- Programme législatif d'obligations sécurisées :
 - Émission, en date du 12 avril 2024, d'un montant total de 750 M de GBP.
 - Émission, en date du 18 avril 2024, d'un montant total de 440 M de francs suisses.
- En mars 2024, l'agence de notation Moody's a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en maintenant la perspective à « stable ». Cette évaluation reflète entre autres le fort niveau de capitalisation du Mouvement Desjardins.

⁽¹⁾ Le 1^{er} mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation du Réseau d'assurance IDC Worldsource inc., de Gestion financière Worldsource inc. et de Valeurs mobilières Worldsource inc. (collectivement désignées « Worldsource »).

⁽²⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

⁽³⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024 aux pages 53 à 60.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2024	31 décembre 2023 ⁽¹⁾	31 mars 2023 ⁽¹⁾
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>			
Résultats			
Revenu net d'intérêts	1 733 \$	1 696 \$	1 541 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	719	918	232
Autres revenus	1 112	924	894
Revenu net total	3 564	3 538	2 667
Dotation à la provision pour pertes de crédit	133	231	105
Frais autres que d'intérêts nets	2 311	2 499	2 096
Excédents avant ristournes aux membres⁽²⁾	855 \$	750 \$	342 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽³⁾			
Particuliers et Entreprises	401 \$	161 \$	194 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	169	229	92
Assurance de dommages	280	360	(25)
Autres	5	—	81
	855 \$	750 \$	342 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁴⁾			
Ristournes aux membres	110 \$	91 \$	106 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾	27	38	26
	137 \$	129 \$	132 \$
Indicateurs			
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	9,8 %	8,6 %	4,3 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾	0,21	0,34	0,18
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽⁶⁾	0,80	0,74	0,50
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁷⁾	152	154	140
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁷⁾	125	124	127
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾	70,3	79,8	82,2
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾	1 607 \$	1 446 \$	1 307 \$
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 630	2 595	2 668
Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾	1 556	1 645	1 440
Bilan et hors bilan			
Actif	435 819 \$	422 940 \$	398 604 \$
Prêts et acceptations nets	269 012	265 935	252 401
Dépôts	281 189	279 329	262 358
Capitaux propres	35 169	34 390	33 213
Biens sous administration ⁽⁶⁾	549 580	535 264	471 575
Biens sous gestion ⁽⁶⁾	83 289	81 551	79 390
Mesures des fonds propres			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	21,0 %	20,4 %	19,9 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	21,0	20,4	19,9
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	22,0	21,9	21,4
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	29,8	29,4	29,3
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,4	7,3	7,7
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	10,4	10,5	11,4
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	142 266 \$	140 481 \$	140 232 \$
Autres renseignements			
Nombre d'employés	55 188	56 165	59 384

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(5) Dont 11 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (22 M\$ au quatrième trimestre de 2023 et 8 M\$ au premier trimestre de 2023).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(7) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

(8) MSC totale de 2 844 M\$ (2 923 M\$ au 31 mars 2023) présentée nette de la réassurance d'un montant de 214 M\$ (255 M\$ au 31 mars 2023). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 21,0 % et de 22,0 % au 31 mars 2024, alors qu'ils étaient de 20,4 % et de 21,9 % respectivement au 31 décembre 2023.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du premier trimestre de 2024 sont de 401 M\$, en hausse de 207 M\$ par rapport à la même période en 2023, en raison principalement de la croissance du revenu net d'intérêts lié à l'augmentation du volume des prêts, de la hausse des autres revenus ainsi que la diminution des frais autres que d'intérêts à la suite de la mise en place de mesures visant à améliorer l'efficacité et l'efficacités, touchant notamment les frais liés au personnel. Cette augmentation des excédents est atténuée par la hausse de la dotation à la provision pour perte de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2023.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2024 sont de 169 M\$, en hausse de 77 M\$ par rapport à la même période en 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat financier d'assurance net liée, notamment à l'évolution favorable des marchés des actions et à l'incidence favorable de la gestion actif-passif découlant des variations des taux d'intérêt. Cette augmentation est atténuée par la diminution du résultat des activités d'assurance en raison de l'expérience moins favorable compensée en partie par la croissance des affaires. Notons que l'expérience en assurance collective avait été particulièrement favorable au cours du premier trimestre de 2023, notamment en invalidité longue durée.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2024 sont de 280 M\$, comparativement à un déficit net de 25 M\$ à la même période de 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des revenus des activités d'assurance, en assurance automobile et de biens. De plus, on observe une diminution de la charge des sinistres découlant d'une évolution plus favorable des sinistres des années antérieures, essentiellement en assurance de biens et automobile. On constate également une sinistralité pour l'exercice en cours inférieure à celle de la période comparative de 2023 en assurance automobile et entreprises, en raison d'une diminution de la fréquence des sinistres qui s'explique notamment par des conditions météorologiques plus clémentes. Cette augmentation est aussi expliquée par une importante progression du résultat financier d'assurance net.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2024 sont de 5 M\$, comparativement à 81 M\$ pour le premier trimestre de 2023. La rubrique Autres inclut les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information et l'amélioration des processus d'affaires. De plus, la rubrique Autres inclut les variations des provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités, d'ententes de fournisseurs et du portefeuille de placement, ainsi que les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du premier trimestre de 2024 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 435,8 milliards de dollars au 31 mars 2024. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce communiqué de presse comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et à la capacité d'en réaliser les avantages prévus, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, incluant la pandémie de COVID-19, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024 et peuvent être mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels à l'exception de certains chiffres de la période précédente qui ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Au cours du premier trimestre de 2024, une méthode comptable de présentation a été modifiée concernant les revenus et les frais d'intérêts comptabilisés sur les instruments financiers de Valeurs mobilières Desjardins inc. dorénavant présentés sous la rubrique « Revenu net d'intérêts » plutôt que sous la rubrique « Autres revenus ». Cette nouvelle présentation a été jugée préférable pour divulguer de l'information fiable et davantage pertinente. Ainsi, pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023, un montant net de 116 M\$ a été déplacé en deux montants bruts de la rubrique « Autres revenus » vers les postes de revenu et frais d'intérêts présentés dans la rubrique « Revenu net d'intérêts », faisant varier ces postes de 270 M\$ et 386 M\$ respectivement. Ce changement n'a eu aucune incidence sur le revenu net total, ni sur les excédents nets de la période comparative.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins